

Formation EN 795 Création, pose et vérification des points d'ancrages

Sécurisez les interventions en hauteur de vos équipes grâce à une formation dédiée à la création, la pose et la vérification des points d'ancrage EN 795.

Présentiel - Synchron

Les participants apprennent à comprendre le rôle des dispositifs d'ancrage, analyser les supports, repérer les anomalies visibles et appliquer les bonnes pratiques pour utiliser les systèmes antichute dans des conditions maîtrisées.

Objectifs

Permettre aux entreprises de sécuriser les interventions en hauteur en formant leurs équipes à la création, la pose et la vérification des points d'ancrage EN 795.

Cette formation vise à renforcer la prévention des chutes de hauteur, à fiabiliser l'utilisation des systèmes antichute et à permettre aux participants d'identifier les risques liés aux ancrages, d'analyser les supports, de repérer les anomalies visibles et d'appliquer les bonnes pratiques de sécurité avant toute intervention.

Les + métier

Formation points d'ancrage EN 795 à Lyon-Chassieu : création, pose, vérification, EPI antichute et prévention des chutes de hauteur.

Public Visé

Personnel amené à créer, poser, utiliser, contrôler ou vérifier des points d'ancrage dans le cadre d'interventions en hauteur.

Cette formation s'adresse notamment aux techniciens de maintenance, agents techniques, personnels du BTP, couvreurs, charpentiers, poseurs, responsables sécurité, encadrants de chantier, personnels d'exploitation ou salariés amenés à utiliser des systèmes antichute nécessitant un point d'ancrage conforme et adapté.

Elle concerne les personnes devant comprendre le rôle des points d'ancrage, analyser un support, repérer les anomalies visibles et appliquer les consignes de sécurité liées aux dispositifs d'ancrage EN 795.

Pré Requis

Pour suivre cette formation, le participant doit :

- être amené à créer, poser, utiliser, contrôler ou vérifier des points d'ancrage dans le cadre d'activités de travail en hauteur ;
- connaître les principes généraux de prévention des chutes de hauteur ;
- disposer de connaissances de base sur l'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes : harnais, longes, connecteurs, antichutes ou lignes de vie ;
- comprendre les consignes de sécurité écrites et orales nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- être en capacité de suivre une partie de la formation en e-learning ;
- disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone avec une connexion internet pour la partie à distance ;
- signaler avant la formation toute restriction médicale ou situation particulière pouvant limiter la participation aux exercices ou mises en pratique.

Il est recommandé d'avoir déjà suivi une formation au port du harnais ou au travail en hauteur avant de suivre cette formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés aux travaux en hauteur et à l'utilisation des systèmes de protection individuelle contre les chutes.

Comprendre le rôle d'un point d'ancrage dans un système antichute et ses limites d'utilisation.

Identifier les différents types de points d'ancrage et dispositifs d'ancrage relevant de la norme EN 795.

Analyser un support d'ancrage afin de vérifier son adéquation avec l'utilisation prévue et les efforts susceptibles d'être appliqués.

Appliquer les règles de création, de pose et d'utilisation d'un point d'ancrage dans le respect des consignes de sécurité et des notices fabricants.

Réaliser une vérification visuelle d'un point d'ancrage et repérer les anomalies, détériorations ou non-conformités apparentes.

Renseigner ou transmettre les informations nécessaires à la traçabilité, au contrôle et à l'utilisation sécurisée des points d'ancrage.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : PoseLigneVie-20260630

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Accueil et présentation du parcours

- Présentation des objectifs de la formation.
- Présentation du déroulement du parcours e-learning et de la partie synchrone.
- Rappel des modalités de suivi, d'évaluation et de délivrance de l'attestation de fin de formation.
- Identification des attentes et des situations professionnelles rencontrées par les participants. Prévention des chutes de hauteur
- Rappel des principaux risques liés aux travaux en hauteur.
- Différence entre protection collective et protection individuelle.
- Place des équipements de protection individuelle contre les chutes dans la démarche de prévention.
- Conséquences d'une chute de hauteur.
- Importance du choix, de la pose et de la vérification des points d'ancrage dans un système antichute. Comprendre le système antichute
- Rôle du harnais antichute.
- Rôle des longes, connecteurs, absorbeurs d'énergie, antichutes mobiles et lignes de vie.
- Rôle du point d'ancrage dans la chaîne de sécurité.
- Notion de tirant d'air, facteur de chute et effet pendulaire.
- Compatibilité entre les EPI antichute, les points d'ancrage et la situation de travail. Référence EN 795 et dispositifs d'ancrage
- Présentation de la norme EN 795 et de son champ d'application.
- Identification des différents types de dispositifs d'ancrage.
- Différence entre point d'ancrage fixe, mobile, temporaire ou permanent.
- Limites d'utilisation des dispositifs d'ancrage.
- Lecture des notices fabricants, marquages et informations techniques.
- Importance de la traçabilité et du respect des préconisations fabricants. Analyse du support et choix du point d'ancrage
- Identification des supports possibles : béton, acier, structure métallique, charpente, toiture, façade ou support spécifique.
- Analyse de l'environnement de travail et des contraintes d'utilisation.
- Vérification de l'adéquation entre le support, le dispositif d'ancrage et l'usage prévu.
- Prise en compte des efforts générés en cas de chute.
- Repérage des situations incompatibles ou dangereuses.
- Critères de choix d'un point d'ancrage adapté à la situation de travail. Création et pose d'un point d'ancrage
- Principes généraux de pose d'un point d'ancrage.
- Respect des consignes du fabricant.
- Conditions de mise en œuvre selon le support et le dispositif choisi.
- Vérifications préalables avant pose.
- Points de vigilance lors de l'installation.
- Limites d'intervention du participant selon son niveau de compétence et les consignes de l'entreprise.
- Interdiction d'improviser un point d'ancrage non prévu, non vérifié ou non adapté. Vérification visuelle des points d'ancrage
- Objectifs de la vérification avant utilisation.
- Contrôle de l'état apparent du dispositif d'ancrage.
- Repérage des anomalies visibles : déformation, corrosion, fissure, jeu, usure, détérioration, absence de marquage ou doute sur la fixation.
- Vérification de l'environnement du point d'ancrage.
- Contrôle de la compatibilité avec les EPI utilisés.
- Conduite à tenir en cas de doute, d'anomalie ou de non-conformité apparente. Traçabilité et documents associés
- Informations à conserver concernant les points d'ancrage.
- Notices fabricants et documents techniques.
- Fiches de suivi, rapports de vérification ou registres internes.
- Signalement des anomalies.
- Transmission des informations utiles à l'entreprise ou au responsable sécurité.
- Importance de la traçabilité pour la prévention et le suivi des équipements. Études de cas et exercices d'application
- Analyse de situations de travail en hauteur.
- Choix d'un point d'ancrage selon une situation donnée.
- Identification des risques liés à un ancrage inadapté.
- Repérage d'anomalies visibles à partir de photos, schémas ou exemples concrets.
- Analyse de compatibilité entre support, point d'ancrage et EPI antichute.
- Échanges avec le formateur sur les situations professionnelles rencontrées par les participants. Évaluation des acquis
- Questions intermédiaires pendant le parcours e-learning.
- Exercices d'application pendant la partie synchrone.
- Échanges avec le formateur.
- Test final des connaissances.
- Remise d'une attestation de fin de formation, sous réserve de réalisation du parcours, de participation à la partie synchrone et de validation des évaluations prévues.

Cette formation permet d'acquérir les connaissances nécessaires à la création, la pose et la vérification visuelle des points d'ancrage EN 795. Elle ne se substitue pas à une vérification réglementaire ou technique approfondie réalisée par un organisme compétent ou une personne qualifiée selon les exigences applicables.

Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : PoseLigneVie-20260630



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

La formation s'appuie sur un parcours pédagogique mixte associant une partie en e-learning et une partie synchrone avec le formateur.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :

- des apports théoriques en e-learning sur les risques liés au travail en hauteur, les systèmes antichute et les points d'ancrage EN 795 ;
- des supports pédagogiques numériques permettant au participant de progresser à son rythme ;
- des illustrations, schémas, exemples de situations de travail et cas concrets liés aux ancrages ;
- des questions intermédiaires permettant de vérifier la compréhension pendant le parcours à distance ;
- des échanges avec le formateur lors de la partie synchrone ;
- des études de cas portant sur l'analyse d'un support, le choix d'un point d'ancrage, les limites d'utilisation et les vérifications à réaliser ;
- des exercices d'application permettant d'identifier les anomalies visibles, les non-conformités apparentes et les bonnes pratiques de sécurité ;
- un test final des connaissances permettant de valider les acquis.

Cette approche permet aux participants d'acquérir les connaissances nécessaires pour créer, poser, utiliser et vérifier des points d'ancrage EN 795 dans le respect des règles de prévention des chutes de hauteur.

Modalités de suivi

- a formation est organisée en parcours mixte comprenant une partie en e-learning et une partie synchrone.

Le suivi de l'assiduité et de la progression du participant est assuré

par :

- le suivi de la connexion et de la progression sur la plateforme e-learning ;
- la réalisation des modules à distance prévus dans le parcours ;
- la validation des séquences e-learning et des questions intermédiaires ;
- la participation effective à la partie synchrone avec le formateur ;
- l'émargement ou la preuve de présence lors de la partie synchrone ;
- la participation aux échanges, études de cas et exercices d'application ;
- la réalisation du test final des connaissances.

Ces moyens permettent de vérifier l'engagement du participant, la réalisation effective du parcours et l'acquisition progressive des connaissances liées à la création, la pose, l'utilisation et la vérification des points d'ancrage EN 795.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est délivrée, sous réserve de réalisation du parcours e-learning, de participation à la partie synchrone et de validation des évaluations prévues.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé en travail en hauteur, prévention des chutes, équipements de protection individuelle contre les chutes et dispositifs d'ancrage EN 795.

Intervenant disposant d'une expérience dans l'analyse des situations de travail en hauteur, l'utilisation des systèmes antichute, le choix des points d'ancrage, la lecture des notices fabricants, la vérification visuelle des dispositifs d'ancrage et l'identification des non-conformités apparentes.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : PoseLigneVie-20260630



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Le formateur anime la partie synchrone, accompagne les participants dans l'analyse de cas concrets et répond aux questions liées à la création, la pose, l'utilisation et la vérification des points d'ancrage.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long du parcours de formation et en fin de session.

Elle comprend :

- le suivi de la progression du participant sur la partie e-learning ;
- des questions de validation des connaissances pendant le parcours à distance ;
- des échanges avec le formateur lors de la partie synchrone ;
- des études de cas ou exercices d'application portant sur l'analyse d'un support, le choix d'un point d'ancrage, les conditions de pose, les limites d'utilisation et la vérification visuelle ;
- un test final des connaissances permettant de vérifier l'acquisition des notions essentielles liées à la norme EN 795, aux dispositifs d'ancrage et à la prévention des chutes de hauteur.

L'évaluation permet de vérifier que le participant est capable d'identifier les risques, de comprendre le rôle d'un point d'ancrage, de repérer les anomalies visibles et d'appliquer les consignes de sécurité liées à la création, la pose et la vérification des points d'ancrage.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est délivrée au participant, sous réserve de réalisation du parcours, de participation effective à la partie synchrone et de validation des évaluations prévues.

Moyens à mettre en oeuvre

our la partie e-learning, le client devra s'assurer que chaque participant dispose d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone permettant l'accès à la plateforme de formation ; d'une connexion internet stable ; d'une adresse e-mail individuelle permettant la réception des accès au parcours ; d'un environnement calme permettant de suivre les modules dans de bonnes conditions. Pour la partie synchrone réalisée à distance, le client devra s'assurer que chaque participant dispose d'un ordinateur ou d'une tablette avec connexion internet ; d'un micro et, si possible, d'une caméra ; d'un accès à l'outil de visioconférence utilisé pour la session ; d'un environnement permettant de participer aux échanges avec le formateur. Pour une partie synchrone organisée en présentiel ou en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition : une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation ; des documents internes utiles, si disponibles : procédures de travail en hauteur, consignes de sécurité, notices fabricants, plans, rapports de vérification ou documents liés aux points d'ancrage existants ; un accès sécurisé à des zones ou équipements représentatifs des situations de travail, sous réserve de validation préalable par le formateur ; des équipements habituellement utilisés par les salariés : harnais, longes, connecteurs, antichutes, casques ou autres EPI antichute si une analyse de situation ou une démonstration est prévue ; un interlocuteur référent sur site pouvant faciliter l'organisation de la session et l'accès aux documents ou installations concernés. Les installations, supports ou points d'ancrage éventuellement présentés pendant la formation doivent être accessibles dans des conditions sécurisées. Cette formation ne se substitue pas à une vérification réglementaire ou technique approfondie réalisée par un organisme compétent.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation, dans le respect des exigences de sécurité liées au travail en hauteur, aux systèmes antichute et aux points d'ancrage EN 795.

Toute situation particulière doit être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports pédagogiques, de la partie e-learning, de la partie synchrone ou des modalités d'évaluation.

Pour la partie e-learning, les besoins d'adaptation liés à l'accès numérique, à la lecture des supports, au rythme de progression ou à l'utilisation de la plateforme peuvent être étudiés en amont.

Pour la partie synchrone, les aménagements sont étudiés au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap.

Les adaptations mises en place ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, du groupe ou du formateur, notamment lors des échanges, études de cas ou exercices portant sur les points d'ancrage, les EPI antichute et les situations de travail en hauteur.

Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation : contact@evincel.fr – 04 78 22 58 98.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : PoseLigneVie-20260630



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



Durée

14.00 Heures **2** Jours 1 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : PoseLigneVie-20260630

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427